

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la composition de la chambre de recours de l'enseignement supérieur non universitaire de la Communauté française

A.Gt 31-08-2006

M.B. 13-10-2006

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 24 juillet 1997 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation des hautes écoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, notamment ses articles 67 à 72;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 1999 fixant la composition de la chambre de recours de l'enseignement supérieur non universitaire de la Communauté française;

Sur la proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française en date du 31 août 2006,

Arrête :

Article 1^{er}. - M. Goret, Bernard, directeur général adjoint au Ministère de la Communauté française, est désigné en qualité de président de la chambre de recours de l'enseignement supérieur non universitaire de la Communauté française.

Article 2. - M. Steensels, Jean, directeur général adjoint au même Ministère est désigné en qualité de premier président suppléant de ladite chambre de recours.

Article 3. - M. Lefebvre, Jacques, directeur général adjoint au même Ministère, est désigné en qualité de deuxième président suppléant de ladite chambre de recours.

Article 4. - Sont désignés en qualité de membres effectifs ou en qualité de membres suppléants de ladite chambre de recours, les membres du personnel des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française repris ci-après :

A. Membres désignés par le Ministre :

Membres effectifs	Premiers membres suppléants	Deuxièmes membres suppléants
Mme Thérèse VAN LAETHEM Directrice de catégorie H.E.C.F. « Charlemagne » (Liège)	M. José DONNAY Maître - Assistant H.E.C.F « R. Schuman » (Libramont)	Mme Dany BRICHOT Maître - Assistante H.E.C.F. du Hainaut Mme
Marianne COESSENS Directrice Présidente H.E.C.F. de Bruxelles	M. Georges SIRONVAL Directeur Président H.E.C.F « R. Schuman » (Libramont)	Mme Corinne MATILLARD Directrice Présidente H.E.C.F. « Charlemagne » (Liège)
M. Giovanni SUTERA Directeur de catégorie H.E.C.F. « Charlemagne » (Liège)	Mme Madeleine FESTAETS Maître - Assistante H.E.C.F. « P.H. Spaak » (Bruxelles)	Mme Maria BOTTI Maître - Assistante H.E.C.F. « A. Jacquard » (Namur)



B. Membres désignés par les organisations syndicales :

Membres effectifs	Premiers membres suppléants	Deuxièmes membres suppléants
Mme Linda Van Moer Maître-Assistante H.E.C.F. du Hainaut	M. Jacques Benthuyts Chef de travaux H.E.C.F. « P.H. Spaak » (Bruxelles)	M. Alain Bourgeois Maître-Assistant H.E.C.F. « A. Jacquard » (Namur)
Mme Maryse Vermeulen Maître-Assistante H.E.C.F. du Hainaut	M. Bernard Nisol Maître-Assistant H.E.C.F. de Bruxelles	M. Marc Cligneux Maître-Assistant H.E.C.F. « Charlemagne » (Liège)
Mme Liliane Herman Maître-Assistante H.E.C.F « R. Schuman »(Libramont)	Mme Françoise Lefèvre Maître-Assistante H.E.C.F. « P.H. Spaak » (Bruxelles)	M. Benoît Stoffen Maître-Assistant H.E.C.F. « P.H. Spaak » (Bruxelles)

Article 5. - M. Colson, José, directeur au même Ministère, est désigné en qualité de secrétaire de ladite chambre de recours.

Article 6. - Mme Maréchal, Caroline, attachée au même Ministère, est désignée en qualité de première secrétaire suppléante de ladite chambre de recours.

Article 7. - Mme André, Dominique, attachée au même Ministère, est désignée en qualité de deuxième secrétaire suppléante de ladite chambre de recours.

Article 8. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 septembre 1999 fixant la composition de la chambre de l'enseignement supérieur non universitaire de la Communauté française est abrogé.

Article 9. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bruxelles, le 31 août 2006.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,

Mme M.-D. SIMONET

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS